

Arrêté du 10 mai 2000 relatif à la prévention des accidents majeurs impliquant des substances ou des préparations dangereuses présentes dans certaines catégories d'installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation — Anne

Coaching et Développement Personnel

Lois et décrets (LODA)

Modifie

Date	25/12/2011
Juridiction / Nature	ARRETE
NOR / Numéro	ATEP0090167A
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000752492

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] Les modalités d'interface avec ce personnel sont explicitées. 2. [...] Ces procédures font l'objet : - d'une formation spécifique dispensée à l'ensemble du personnel concerné travaillant dans l'établissement, y compris le personnel d'entreprises extérieures appelé à intervenir [...]

[...] Les besoins en matière de formation des personnels associés à la prévention des accidents majeurs sont identifiés. [...] Les modalités d'interface avec ce personnel sont explicitées. 2. [...]

[...] dès lors que l'une au moins des installations est soumise au présent arrêté ; Accident majeur : un événement tel qu'une émission, un incendie ou une explosion d'importance majeure résultant de développements [...]

TEXTES VISÉS

La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement,Vu la directive 96/82/CE du 9 décembre 1996 concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances ou des préparations dangereuses ;Vu la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 modifiée relative aux installations classées pour la protection de l'environnement, et notamment son article 7 ;Vu le décret n° 77-1133 du 21 septembre 1977 modifié pris pour l'application de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 susvisée, et notamment son article 3-5 ;Vu le décret n° 80-813 du 15 octobre 1980 modifié relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement relevant du ministère de la défense ou soumises à des règles de protection du secret de la défense nationale ;Vu le décret n° 99-1220 du 28 décembre 1999 portant modification du décret n° 53-578 du 20 mai 1953 relatif à la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement et précisant la liste des installations classées, prise en application de l'article 7-1 de la loi du 19 juillet 1976 susvisée ;Vu l'arrêté du 28 mars 1989 fixant les conditions de classement, d'étiquetage et d'emballage des préparations pesticides ;Vu l'arrêté du 21 février 1990 fixant les conditions de classement, d'étiquetage et d'emballage des préparations dangereuses ;Vu l'arrêté du 20 avril 1994 modifié relatif à la déclaration, la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances ou des préparations dangereuses ;Vu l'avis du Conseil supérieur des installations classées,Arrête :

RÉFÉRENCE

ARRETE ATEP0090167A du 25 décembre 2011, « Arrêté du 10 mai 2000 relatif à la prévention des accidents majeurs impliquant des substances ou des préparations dangereuses présentes dans certaines catégories d'installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation – Anne ». Disponible sur Légifrance :
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000752492> (consulté le 31 août 2026).